

La révolte du lycée Louis-le-Grand

Le Soir

Le Soir
La révolte du lycée Louis-le-Grand
14 mars 1883

extrait le 1er octobre 2026 du *Soir* du 14 mars 1883

bibliotheque-anarchiste.com

14 mars 1883

Les mœurs anarchistes tendent à se développer, et les lycéens eux-mêmes ne sont pas exempts de la contagion. C'est ainsi qu'aujourd'hui une révolte des plus graves, et qui a motivé le renvoi des 270 élèves du collège Louis-le-Grand, a éclaté.

Voici les faits :

Vendredi dernier, un élève de la division préparatoire de l'Ecole Saint-Cyr ayant causé du désordre, M. le proviseur jugea nécessaire de le rendre à sa famille.

Les camarades, furieux de cette décision, protestèrent et tentèrent une démarche auprès de M. Gidel, qui demeura inflexible.

Les journées de samedi, de dimanche et d'hier furent calmes, quoiqu'on pressentît que les élèves étaient décidés à monter un chahut.

Aujourd'hui, à la récréation de midi, les élèves s'étaient groupés en rond, au soleil, et causaient à voix basse.

Le surveillant s'étant aperçu de ce conciliabule, leur enjoignit de se disperser, mais il fut accueilli par des huées et des sifflets. Il alla aussitôt en référer au censeur, M. Servaux. Celui-ci descendit en toute hâte et donna l'ordre aux élèves de sortir de la cour un par un.

Ce fut alors le signal du désordre.

Un élève que nous ne voulons pas nommer cria :

— Conspuez Servaux !

— Allons chez Gidel !

Puis les mutins montèrent en foule chez le proviseur en hurlant :

— A bas Gidel ! A mort Gidel !

Le proviseur se montra et donna l'ordre à cinq de ces jeunes gens de faire leurs paquets et de quitter le lycée immédiatement ; mais ceux-ci, au lieu d'obéir à cette injonction, crièrent : « Aux dortoirs ! ».

Polytechniciens et Saint-Cyriens grimpèrent aussitôt dans les 1er, 3e et 5e dortoirs de la division et s'y barricadèrent ; puis, renversant les lits, les brisant, faisant sauter en éclats les carreaux, labourant de coups de ciseaux les matelas et les oreillers, ils saccagèrent tout ce qui leur

tombait sous la main, en poussant des cris sauvages et en écrivant sur les murs : « A mort Gidel ! ».

En présence de ces faits, et se sentant impuissant à maîtriser les révoltés, le proviseur envoya querir la force armée.

A ce moment les mutins du 5e dortoir ouvrirent une fenêtre et demandèrent à l'officier de paix s'il voulait bien recevoir deux parlementaires.

M. Baurain répondit affirmativement. Il ordonna aux agents qui gardaient la porte de laisser sortir deux jeunes gens : MM. Claretie et Garnot furent délégués.

Quarante gardiens de la paix, à la tête desquels se trouvait M. Baurain, officier de paix de l'arrondissement, pénétrèrent bientôt dans le collège : mais la vue des agents ne calma pas les jeunes gens ; on dut se résoudre à les réduire par la force.

Tandis qu'une partie des gardiens de la paix s'emparait des élèves qui étaient restés dans la cour et qui cassaient les vitres à coups de pierres, l'autre partie montait cerner les dortoirs.

Ils demandèrent à se rendre chez le proviseur et là ils posèrent à ce dernier ces conditions :

— « La révolte cesserait immédiatement si M. Gidel consentait à ne renvoyer aucun élève et à réintégrer de suite le jeune homme rendu vendredi à sa famille. »

M. Gidel refusa naturellement d'accéder à cette demande, et, profitant de ce que les deux parlementaires étaient sortis du dortoir, il donna l'ordre de les faire sortir du lycée et de les renvoyer à leurs familles.

En apprenant cette mesure, la colère des enfermés du 5e dortoir ne connut plus de bornes. Grâce à de vigoureux coups d'épaulo, ils firent sauter la solide porte en chêne et, se ruant sur les agents, ils tentèrent de se frayer un passage dans l'escalier.

Dans ce combat, un gardien de la paix fut grièvement atteint à la jambe, et nous avons vu sur le parquet des traces de sang, signe qu'il y a eu des blessés. Enfin force resta à la loi.

Chaque élève fut pris individuellement et, après être passé chez le proviseur, renvoyé à sa famille.

Deux des mutins qui s'étaient signalés par leur résistance ont été emmenés au poste et interrogés par le commissaire, ce sont MM. B...n et D...o

A cinq heures et demie le lycée était complètement évacué. Un poste de gardiens était établi à l'intérieur et la place Gerson était gardée par un cordon d'agents.